

Le 2 juillet 2009

**Objet : Les clubs d'astronomes amateurs et l'utilisation du laser dans l'espace aérien canadien.**

---

Mesdames,  
Messieurs,

Suite aux présentations sur l'utilisation du laser dans l'espace aérien données aux quatorze clubs d'astronomes amateurs de la région de Montréal, j'aimerais vous informer des démarches entreprises par Transports Canada.

Nous avons rencontré le président de votre fédération, Monsieur Damien Lemay, ainsi que Maitre Sabrina St-Gelais, conseillère juridique au Regroupement Loisir Québec, afin de discuter de la situation et des préoccupations de notre ministère relativement à l'utilisation des lasers dans l'espace aérien. Monsieur Lemay a convenu d'un certain encadrement des activités et a même préparé un guide pour les astronomes utilisant des lasers sur les sites autorisés par Transports Canada.

Nous avons établi les liens et contacts nécessaires pour traiter les demandes d'utilisation, ainsi que fourni les formulaires requis. Monsieur Raymond Lambert, inspecteur à la division Aéroports et navigation aérienne, sera donc la personne-ressource pour toute demande d'autorisation et celui-ci pourra être rejoint au 514-633-2807 ou à [raymond.lambert@tc.gc.ca](mailto:raymond.lambert@tc.gc.ca) et par facsimilé au 514 633-3052.

Une page Web sera mise en ligne concernant le laser et son utilisation et nous procéderons à une campagne nationale sur l'utilisation de laser par les clubs d'astronomie. Cette dernière sera organisée par le biais de notre bureau central d'Ottawa.

Nous vous demandons de nous soumettre les coordonnées des sites que vous utilisez afin que nous puissions étudier à l'avance toutes possibilités d'autorisation. Ceci inclut les coordonnées géographiques et les différents types de lasers utilisés (exemple : Orion Skyline de luxe). Nous étudions de plus la faisabilité d'autorisation annuelle ou saisonnière pour les sites qui seront acceptés.

En cette année mondiale de l'astronomie, nous avons été informés qu'il y aura de nombreux événements d'observation. Nous vous demandons de nous aviser rapidement de vos demandes et nous tenons à vous aviser qu'il est possible que nous ne puissions pas rencontrer les délais requis si les informations fournies sont imprécises.

...2

En conclusion, j'aimerais vous remercier d'avoir accepté de nous rencontrer. Vos commentaires ont été intéressants et instructifs. Je dois souligner le professionnalisme et le niveau d'implication de votre président, Monsieur Lemay. Je pense que nous pourrions ensemble dire que nous aurons contribué à gérer les risques causés par la projection des lasers dans la région du Québec.

Je vous souhaite un bel été d'observation.



Marie-Hélène Simard  
Gestionnaire  
Aviation civile – région du Québec  
Division Sécurité du système  
700, Place Leigh Capreol  
Dorval (Québec)  
H4Y 1G7  
☎ 514-633-3249  
✉ [marie-helene.simard@tc.gc.ca](mailto:marie-helene.simard@tc.gc.ca)